

Mr et Mme SARRE
33 rue du Bosquet de Venteille
33185 LE HAILLAN

Le Haillan, le 17 novembre 2021

Objet : Champ captant des Landes du Médoc

DIRECTION DE L'EAU			
POSEIDON			
DATE	19 NOV. 2021		
A FAIRE	SGSP	SPT	SCA
Projet de réponse			
Suite à donner	✓		
En collaboration avec			
Copie pour information			

Madame, Monsieur,

Le numéro 56 (4^{ème} trimestre 2021) du Journal d'information de Bordeaux Métropole comporte un article au sujet du projet de « Champ captant des Landes du Médoc » qui invite chaque citoyen girondin à donner son point de vue sur ce projet.

Nous avons lu cet article avec beaucoup d'attention et avons pris connaissance également du Dossier de Concertation : document complet, précis et très bien fait.

De ce dossier, il ressort en particulier que le prélèvement en eau potable pour la Gironde s'élève à 320 millions de m³ par an répartis sensiblement comme suit (graphique chapitre 1, page 13) :

- 145 millions pour l'agriculture
- 45 millions pour l'industrie
- 130 millions pour l'alimentation en eau potable (AEP)

Et ce pour une population d'environ 1 600 000 habitants.

Cela signifie que l'AEP par habitant est d'environ 80 m³.

Par ailleurs dans ce dossier vous mentionnez (chapitre 2, page 25) une consommation domestique annuelle par habitant inférieure à 50 m³.

Il y a donc lieu de s'interroger sur une telle différence, entre les consommations domestiques et l'AEP, qui nous semble excessive.

Donc vous envisagez, pour faire face aux besoins, de puiser de l'eau dans de nouvelles couches.

Quittes à paraître sévères, permettez-nous de vous dire que vous êtes bien en harmonie avec notre époque qui consiste à épuiser, à détruire méthodiquement, systématiquement, les ressources naturelles au lieu de s'adapter à leur disponibilité ! Il faut toujours plus d'énergie, d'eau, de tout...

.../...

Au lieu de mettre en œuvre ce projet (14 forages, etc...) qui nous semble à courte vue, voici nos propositions :

- Réduire la différence entre AEP et consommation domestique
- Réduire la consommation domestique en agissant sur le débit et la consommation des appareils (lave-vaisselle, lave linge, douche, WC, etc...)
- Interdire l'arrosage de certaines cultures (par exemple le maïs qui finira à terme dans des méthaniseurs et limiter les arrosages par une mutation vers des cultures moins gourmandes (autres céréales par exemple)
- Interdire l'arrosage non vital : pelouses, terrains de golf ou de sport, etc...
- Interdire les forages individuels
- Traiter sérieusement le problème des fuites d'eau sur le réseau

A titre d'exemple, concernant ce dernier point, dans la commune voisine de St-Médard en Jalles, avenue de Berlincan, il y a 2 fuites (au moins) depuis plus de 2 mois. Des dizaines de litres d'eau s'échappent chaque minute. Ainsi, plus de 3 000 m³ ont déjà été perdus sans action corrective de votre part, alors que cet incident vous a été signalé à plusieurs reprises par des particuliers et la Mairie !!!

En conclusion : tout ce qui consomme de l'eau doit être évité autant que faire se peut.

En vous souhaitant courage et persévérance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Nicole et Guy SARRE

A handwritten signature in black ink, consisting of the names 'Nicole' and 'Guy' followed by the surname 'SARRE'. The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish at the end.

PS: Il serait également judicieux d'appliquer un tarif progressif en fonction de la consommation.